



Niveau de diplôme en 5 catégories

- Enseignement supérieur long : titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école, ...)
- Enseignement supérieur court : titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, école de formation sanitaire et sociale, ...)
- Titulaire d'un diplôme de niveau bac
- Titulaire d'un diplôme de niveau CAP-BEP
- Titulaire du brevet des collèges, du CEP ou sans diplôme